



## **EXTRAIT DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°18/2025**

En séance du 8 octobre 2025 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

### **1. RAPPORT DE LA COMMISSION CONSTRUCTIONS, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET MOBILITÉ (Président : Raphaël Moulin)**

Le Conseil traite les dossiers suivants :	
<b>Transformation(s)</b>	▪ Altwies-Lair Laetitia pour la démolition et la reconstruction d'un chalet de deux appartements à Champex-Lac
<b>Rénovation(s)</b>	▪ Troillet Anne pour la transformation intérieure d'un chalet et le remplacement des fenêtres à La Fouly
<b>Démolition(s)</b>	
<b>Divers</b>	
<b>Demande de préavis</b>	▪ Laborde Thomas pour la transformation et l'agrandissement d'un restaurant-hôtel à Champex-Lac
<b>Permis d'habiter</b>	▪ Gabioud Dominique pour la transformation d'une grange en habitation principale à Praz-de-Fort
<b>PV mutation du géomètre</b>	▪ Droz Fernand pour le projet de division de la parcelle n° 1841 aux Arlaches

### **2. DIVERS**

<b>Chez-les-Giroud</b>	Le Conseil valide l'achat de la parcelle n° 15075, propriété de M. Henri Darbellay, sise à Chez-les-Giroud, sur laquelle est installée la fontaine.
<b>Vente de sapins de Noël</b>	La traditionnelle vente des sapins de Noël au dépôt de la Bourgeoisie est fixée au vendredi 5 décembre 2025. Les bénéfices seront reversés à l'association Coup de Pouce.

Séance levée à 18h

Orsières, le 3 octobre 2025

L'Administration communale